



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

intérieur : personnel

Question écrite n° 68278

Texte de la question

M. Claude de Ganay attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur le rapport de la Cour des comptes n° 70412 sur la gestion des préfets. Dans ce rapport la Cour préconise d'aligner dans le cadre juridique actuel d'un corps spécifique, les positions prévues pour les préfets sur celles du droit commun de la fonction publique et corrélativement de supprimer la catégorie des préfets en mission de service public. Il lui demande si le Gouvernement prévoit de suivre les recommandations de la Cour des comptes et de les mettre en œuvre prochainement.

Données clés

Auteur : [M. Claude de Ganay](#)

Circonscription : Loiret (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68278

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 novembre 2014](#), page 9220

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)